

Les conseils à chaque ouvrage



[Alain Pittet](#)

## Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	<u>3</u>
<u>Comment choisir la bonne entreprise?</u>	<u>4</u>
<u>Ayez un cahier des charges pour vos travaux?</u>	<u>5</u>
<u>Inspectez vos travaux</u>	<u>6</u>
<u>Vos droits de réserves</u>	<u>7</u>
<u>Comment reconnaître les mauvais des bons?</u>	<u>8</u>
<u>Ce que prévoit la loi contre les litiges</u>	<u>9</u>
<u>Identifier son support pourquoi?</u>	<u>10</u>
<u>Le lendemain</u>	<u>11</u>
<u>Quel type de revêtement pour mes façades</u>	<u>12</u>
<u>Les différents types de revêtements</u>	<u>13</u>
<u>De la peinture imperméabilisante à la décorative</u>	<u>14</u>
<u>Les différents enduits à la chaux</u>	<u>16</u>
<u>Obligation de l'entreprise face à vos travaux</u>	<u>17</u>
<u>Le D T U</u>	<u>18</u>
<u>Exigez les mentions obligatoires sur votre devis</u>	<u>19</u>
<u>Votre devis étudié au prix le plus juste</u>	<u>20</u>
<u>L.I.T.E ( ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR )</u>	<u>21</u>
<u>Les Points impératifs que le technicien doit respecter</u>	<u>22</u>
<u>Les points singuliers à bien respecter</u>	<u>23</u>
<u>REPONSE</u>	<u>26</u>

## INTRODUCTION

Ce Guide n'a pas pour but de vous dire que les entreprises du bâtiment sont des escrocs ou des incompetents. Non bien au contraire, les entreprises sérieuses et honnêtes sont heureusement très nombreuses et je pense savoir de quoi je parle pour avoir moi-même été chef d'entreprise Bâtiment second œuvres et spécialisé dans tous types de ravalements de façades, en passant par l'application d'enduit à la chaux aérienne, Rpe (revêtement de plastique épais), Peintures décoratives, résine et isolation thermique par l'extérieur avec la qualification Qualibat R.G.E.

Mais tout simplement pour vous guider, vous donner beaucoup d'astuces, pour justement savoir les reconnaître, parmi les autres, même si les voyous ne représentent qu'un petit pourcentage. Mais ne nous voilons pas la face, elles existent bien et savent souvent opérer chez des gens vulnérables, seuls ou novices dans l'exécution de leurs travaux.

Avec souvent des conséquences irréversibles, insoutenables, et conduisant la plus part du temps à des catastrophes pendant toute une vie. Je pèse mes mots pour avoir rencontré des personnes dans ce cas là, durant des années à combattre devant la justice et les assurances et où vous vous retrouvez sans garantie, voir même avec l'entreprise qui a disparu.

À la demande de beaucoup de personnes qui me connaissent directement ou indirectement devant plusieurs devis et ne sachant pas prendre la bonne décision.

J'ai décidé, sans prétention, d'éditer ce petit guide à travers lequel, j'ai voulu aborder tous les sujets et je suis certain d'en oublier. J'y ai développé les règles techniques, le coût des travaux, en passant par les documents que vous devez connaître, jusqu'à vos droits, afin de savoir rapidement déceler les entreprises peu Professionnelles des autres et qui sont parfois beaucoup plus chères.

Les conseils à chaque ouvrage

## Comment choisir la bonne entreprise ?

Je vous conseille tout d'abord de faire faire plusieurs devis (3), privilégiez les entreprises locales qui répondent à vos critères et à votre cahier des charges, et ayant de préférence leurs équipes de poseurs, car attention à la sous-traitance !

Évitez à tout prix l'entreprise qui vient travailler à 100, 150 kms de chez vous ! Car pour vendre une prestation tout est toujours ok mais en cas de SAV ça leur coûte cher, donc ils ne reviennent pas et après les ennuis commencent et deviennent insupportables.

Une fois que vous savez ce dont vous avez besoin, et que vous vous y connaissez un peu mieux, au travers de ce fascicule, vous pourrez vous rendre compte à quel professionnel vous avez affaire, vous êtes ainsi formé pour prendre une décision.

Une fois que vous aurez reçu les devis vous pourrez tranquillement et avec connaissance de cause faire votre choix d'entreprise.

Et vous verrez ou pas les mentions obligatoires sur les devis, avec les garanties décennales, que je traite en détail dans ce fascicule.

Car si l'entreprise ne détaille pas ses travaux, ses prestations en cas de litiges difficile de prouver devant une juridiction.

Et bien entendu les travaux terminés, la réception du chantier s'impose et sur cette réception de chantier, avec un [document très spécifique](#) vous avez la possibilité ou pas d'émettre des réserves si tel est le cas. Vos réserves doivent être mentionnées car signer une réception en mettant « avec r é s e r v e s » sans les préciser n'a aucune valeur, et l'entreprise est en droit d'exiger son règlement. Je précise qu'en cliquant sur « document très spécifique » plus haut en bleu, vous avez un exemplaire de ce document de réception de chantier.

## Ayez un cahier des charges pour vos travaux?

1-Dès l'instant que vous connaissez les grandes lignes de vos travaux, soyez très précis dans votre demande face à l'entreprise qui vous écoute, soyez ferme et autant que possible ayez un minimum de connaissances. Vous serez écouté et l'entreprise saura répondre à vos souhaits avec attention, c'est très important.

2-Plus vous serez précis, moins vous risquez de problèmes et évitez les problèmes. Donc expliquez vos souhaits aux entreprises et les laissez vous apporter leurs conseils et répondre à vos exigences et là vous pourrez commencer avec vos connaissances à apprécier ou non l'entreprise avec laquelle vous souhaitez travailler.

3-Ensuite savoir lire et vous faire expliquer leur devis avec précision et avec vos connaissances faire la différence et donc le choix. Par exemple : pas de devis sur une feuille de papier.

5-Vous devez pouvoir lire les mentions légales obligatoires, le détail de l'exécution, et décomposer les travaux à réaliser mais pas un devis global. Car devant un tribunal vous aurez certainement des difficultés à faire valoir vos droits pour faire reconnaître ce qui n'est pas écrit alors que dans le cas contraire l'entreprise reste condamnable.

5-Demandez un exemplaire de la garantie décennale qui doit être de l'année où vous signez votre devis. Elles sont revues tous les ans par les compagnies d'assurances.

Exemple : l'entreprise peut avoir une décennale en 2017 et ne plus en avoir plus en 2018

**Très important : Pas de réception si pas de décennale.**

**La date de la réception des travaux est importante, car elle fixe le point de départ des [garanties decennales](#) auxquelles est tenu l'entreprise (garantie de parfait achèvement, garantie biennale, garantie décennale).**

Les conseils à chaque ouvrage

## Inspectez vos travaux

### Contrôles de la qualité des travaux

Vous devez inspecter les travaux terminés et vérifier leur conformité par rapport au devis.

### Le procès-verbal de réception des travaux

Il est vivement conseillé de matérialiser la réception des travaux par écrit dans un [document spécifique](#) : le procès-verbal de réception.

Ce document est très important, car il permet de consigner vos observations, ce qui constituera la base d'un éventuel recours que vous pourriez exercer par la suite. Le PV de réception doit être daté, signé et établi en autant d'exemplaires qu'il y a de parties (soit au minimum 2 : un pour vous et un pour l'entrepreneur).

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Soit les travaux effectués ne présentent aucun défaut apparent (c'est-à-dire des défauts qui peuvent être identifiés par un non-professionnel). Dans ce cas vous devez déclarer dans le PV que vous acceptez la réception des travaux sans réserve. Vous devrez alors vous acquitter du solde de votre facture.

Soyez très attentif, car tous les défauts et désordres apparents qui n'auraient pas été consignés dans le PV de réception, ne seront alors couverts par la [garantie](#).

- soit les travaux présentent des malfaçons, des défauts de conformité par rapport à votre demande (mauvaise couleur, par exemple) ou des dysfonctionnements. Dans ce cas, tous les défauts apparents constatés doivent faire l'objet de réserves de votre part dans le procès-verbal de réception. Et vous devrez fixer, en accord avec l'entrepreneur, le délai dans lequel ces défauts doivent être réparés. Vous pouvez retenir tout ou partie du solde de la facture.

### Attention :

Dans le cas d'une construction de maison individuelle, si vous avez effectué la réception des travaux sans assistance, sachez que vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de huit jours pour signaler, par lettre recommandée les désordres apparents que vous auriez oubliés dans le PV (Code de la construction et de l'habitation, [art. L 231-8](#)).

Les conseils à chaque ouvrage

## Vos droits de réserves

### Défauts ayant fait l'objet de réserve

Les défauts ayant fait l'objet de réserves dans le PV de réception de travaux doivent être réparés par l'entrepreneur dans le délai que vous avez fixé. À l'issue de ce délai, une nouvelle visite de chantier doit avoir lieu. Si les travaux sont conformes vous pourrez "lever les réserves" dans un nouveau PV.

Par contre, si l'entrepreneur ne respecte pas le délai fixé, vous devrez alors le mettre en demeure par LRAR ou par voie d'huissier.

Si l'entrepreneur ne s'exécute toujours pas à l'issue de votre mise en demeure, vous devrez entreprendre une action en justice en invoquant la [garantie de parfait achèvement](#)

### Bloquer une partie du prix

Si vous avez émis des réserves dans le PV de réception de travaux, vous pouvez bloquer une partie du prix restant à payer (en attendant que l'entrepreneur fasse les travaux nécessaires). Cette somme doit être déposée auprès d'une banque ou chez un tiers choisi avec l'entrepreneur. En cas de désaccord, c'est le juge qui désignera ce tiers.

Le blocage d'une partie du prix n'est possible que dans les cas suivants:

- Pour les contrats de construction de maison individuelle (vous pouvez bloquer jusqu'à 5 % du prix total).
- Pour les autres travaux (travaux d'agrandissement, travaux de rénovation, etc.) vous ne pourrez bloquer une partie du prix que s'il existe une clause le permettant dans votre contrat.

### Les garanties:

Après la réception des travaux, vous bénéficiez selon les travaux d'une des trois [garanties](#) :

La garantie de parfait achèvement

La garantie biennale dans le cas où les travaux ne rentrent pas dans la décennale

La garantie décennale

## Comment reconnaître les mauvais des bons?

Malgré que la majorité des entreprises soit très compétentes et sérieuses

Mais avouons-le, un pourcentage non négligeables d'indélicats existent, il ne suffit pas seulement d'écouter l'émission de **Julien Courbet**, pour s'en rendre compte. C'est pourquoi, il est vivement conseillé de prendre toutes les précautions d'usages pour réaliser vos travaux.

Afin d'éviter de subir des problèmes irréversibles et qui durent parfois très longtemps, sans compter la perte de temps, les tracas causés par les travaux qui n'en finissent pas, qui traînent parfois plusieurs années et surtout la perte pécuniaire souvent importante, dont à savoir :

### **L'entreprise à l'obligation de résultat :**

En charge des travaux, ainsi, elle est obligée de terminer les travaux commencés de façon à ce que vous obteniez le résultat souhaité.

**La loi** prévoit également que dans tout contrat ayant pour objet la fourniture d'une prestation de service non immédiate, le professionnel doit indiquer la date limite à laquelle il s'engage à exécuter la prestation.

**La prestation**, détaillée avec la référence des travaux

**Sanction** : reprise rapide du chantier, remboursement de l'acompte versé, paiement de dommages et intérêts. Procédure en cas de litige, mettez en demeure l'entreprise par courrier recommandé avec accusé de réception. Sous huitaine, si aucun accord amiable n'a été trouvé, il reste le recours judiciaire. Il faudra saisir le Juge de Proximité ou le Tribunal d'Instance.

Délai pour agir : Le client victime d'un retard de chantier a 5 ans pour agir.

Procédure Simplifiée par Internet : Voir le détail des articles de la consommation page suivante



Les conseils à chaque ouvrage

## Ce que prévoit la loi contre les litiges

L'entreprise en charge des travaux, tarde à reprendre le chantier?  
Ce litige permet d'effectuer l'intégralité des démarches en ligne, depuis l'envoi d'une Mise en Cause gratuite jusqu'à la saisie du Tribunal compétent.

### -Ce que dit la loi :

-Les [articles L216-1](#) suivant le code de la consommation obligent l'entreprise ou l'artisan à **respecter les délais indiqués au moment de la signature du contrat**. Le client en cas de retard **peut annuler** son contrat et se faire rembourser, en tout état de cause, le retard de l'artisan autorise le client à demander des dommages et intérêts conformément à l'article [1231-1 du code civil](#).

-En cas d'abandon de chantier par l'entreprise de travaux de rénovation, le client peut refuser de payer, et de demander l'exécution forcée et obtenir dommages et intérêts, article [1217 du code civil](#).

Un bon conseil qui pourra entre autre vous éviter des ennuis : Maîtrisez vos travaux je le précise (encore) si vous êtes sur le point de signer votre devis, donnez 1/3 à la commande, un deuxième tiers avant la finition de vos travaux et le solde à la réception de votre chantier, voir le chapitre sur les réserves dont je vous ai parlé.

*Évitez de subir pour choisir*

## Identifier son support pourquoi?

**En fait ça paraît très compliqué** mais c'est relativement à la portée de tous, c'est assez facile comme je vais vous l'expliquer :

je vais ici vous parler de maisons récentes avec des enduits traditionnels projetés à la machine, c'est-à-dire des enduits mono couche de chaux hydraulique, beaucoup de ses maisons ont plus de dix ans et on été repeinte en peinture acrylique, genre peinture pliolite ou en peintures imperméabilisantes,

**Comment allez vous faire votre expertise:** soit l'enduit est à son état naturel donc facile, soit il a été recouvert d'une peinture mais comment faire la différence. Tout simplement vous frottez la paume de main sur vos façades si elle devient blanchâtre comme de la farine, aucun doute c'est une peinture décorative, genre pliolite ou autre peinture minérale, mais pas une peinture imperméable. Donc un support de ce genre peut tout recevoir soit à nouveau une peinture décorative, soit une peinture imperméable, ou un petit enduit de chaux aérienne.

Alors qu'à l'inverse si ça ne farine pas essayez soit de brûler un petit endroit s'il fond c'est une peinture imperméabilisante, ou alors vous grattez avec un outil si c'est souple il s'agit bien de cette catégorie de peinture.

Alors là contrairement aux peinture acrylique on ne peut repeindre par dessus, on est obligé de décaper cette ancienne peinture. Comme je l'explique dans la page « quel type de revêtement pour mes façades », il faut impérativement décaper en totalité cette peinture même si on vous propose de mettre un fixateur qui évitera de décaper, refusez car c'est un sinistre assuré dans quelques années.

Une fois cette peinture décapée, l'entreprise devra ouvrir les grosses fissures, les reboucher au joint souple anti-fissure, ensuite nettoyer la façade avec un produit approprié et rincer au nettoyeur haute pression quelques heures après (8h).

Les conseils à chaque ouvrage

## **Le lendemain**

Appliquer un fixateur de fond et quelques heures après (12h), faire une couche de peinture intermédiaire non diluée très grasse et 24 h après une troisième couche de finition qui peut être roulée ou talochée. Et là vous avez une peinture catégorie I.3 que je vous explique dans les peintures imperméable, dans ce cas vous bénéficiez d'une garantie décennale.

Alors que si vous faites ses mêmes opérations sur une peinture pliolite ou minérale, vous êtes en garantie biennale ( 2ans) voir possibilité d'étendre par un contrat supplémentaire la garantie à 10ans. Et là, vous êtes en garantie de 10 ans de bonne tenue, mais les fissures ne sont pas garanties

Les conseils à chaque ouvrage

## Quel type de revêtement pour mes façades

**1-Les peintures décoratives.** Garantie 2 ans de bonne tenue ou plus par contrat\

**2-Les peintures imperméables**, roulées ou talochées (garantie décennale)

**3-Les enduits minces de chaux aérienne.**

Certaines précautions de préparation du support doivent être respectées. \

Si la façade est friable, farinante (quand vous passez la paume de la main des traces blanchâtres restent sur votre main comme de la farine), l'application d'un fixateur est obligatoire.

### **À chaque technique correspond une règle d'application**

Cette sous-couche de résine permet de renforcer le mur tout en le protégeant, important de respecter les temps de séchage entre chaque opération minimum 6 heures.

\

Ensuite l'application d'une couche ou deux de peinture selon ce qui est prévu sur votre devis, suivant la classification de la peinture.

La garantie d'un tel ouvrage sera de 2 ans garantie de bonne tenue voir *jusqu'à 10 ans avec une extension de contrat, ce qui exclut la garantie sur la ré-apparition de fissures.*

## Les différents types de revêtements

Les différentes garanties?

∨

### Les peintures décoratives

Pour usage décoratif, les peintures acryliques, Minérales, badigeons, ne s'appliquent essentiellement sur des supports non fissurés sains et en très bon état. Elles joueront leur rôle de protection de la pluie et seront décoratives.

**Garantie de bonne tenue** 2 ans ou 10 ans par contrat, ce n'est pas une décennale

∨

### Les peintures imperméables.

Elles correspondent à des supports fissurés jusqu'aux façades très fissurées avec des techniques différentes suivant l'importance des fissures et bénéficie d'une [garantie décennale](#) au décollement et à la fissuration.

## De la peinture imperméabilisante à la décorative

GUIDE D'EMPLOI : REVÊTEMENT COURANT				
Type de travaux d'imperméabilité <sup>(1)</sup>	Défauts en partie courante <sup>(4)</sup>	Prescriptions minimales		
		Classe et codification	Épaisseur sèche théorique totale minimale <sup>(1)</sup>	Composition
Imperméabilisation <sup>(1)</sup>	Porosité, faïençage, micro-fissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	I1 <sup>(5)</sup> E4V2W2A2	0,2 mm	1 couche d'impression + 1 couche de finition
	Fissures inférieures à 0,5 mm	I2 <sup>(5)</sup> E4V2W2A3	0,3 mm	1 couche d'impression + 1 couche intermédiaire + 1 couche de finition <sup>(2)</sup>
	Fissures inférieures à 1 mm	I3 E5V2W2A4	0,4 mm	1 couche d'impression + 1 couche intermédiaire + 1 couche de finition <sup>(2)</sup>
Étanchéité <sup>(1)</sup>	Fissures inférieures à 2 mm	I4 E5V2W2A5	0,6 mm	1 couche d'impression + 1 couche intermédiaire avec armature rapportée <sup>(2)</sup> + 1 couche de finition

**Les peintures décoratives** : les peintures acryliques, minérales, badigeons etc sont utilisées sur des support propres et non fissurés. La fonction d'une peinture décorative hormis l'esthétique protège les façades de l'eau de pluie.

**La classification** de ses peintures se détermine par la lettre **D Décorative** D1 D2 D3 avec une garantie biennale ( 2ans ) de bonne tenue qui peut avoir une extension à 10 ans par un contrat supplémentaire mais ce n'est pas de la décennale.

**Les revêtements de façade classés D2** \ Les revêtements de façade classés D2, masquent l'aspect du support. Ce sont des films minces, opaques et qui constituent une « surcouche » fine sur la façade. Il en existe différents types, les plus récents étant souvent plus chers mais aussi plus performants et, surtout plus faciles à appliquer : silicates, pliolites et siloxanes, ces derniers étant les revêtements de dernière génération.

**Les revêtements de façades D3** : Les revêtements de façades classés D3 sont, logiquement, les plus épais. Ce sont ceux qui sont utilisés lorsque la façade est faïencée : les revêtement D3, masquent ce faïençage tout en redonnant un coup de jeune à la façade. Deux types de produits sous le classement D3 \ des revêtements de façades :

Les conseils à chaque ouvrage

- Les revêtements semi épais (RSE)\
- Les revêtements plastiques épais(RPE)

Les produits classés D3 s'appliquent classiquement en 2 couches, manuellement ou le plus souvent mécaniquement pour des grandes surfaces.\

Le plus grand avantage des revêtements de classe D3 est qu'ils peuvent bénéficier d'une finition manuelle pour leur apporter une texture car ils peuvent être talochés par exemple\pour un aspect proche du crépi par exemple.\

Il est important de noter que le choix du revêtement et de son classement est déterminé par une analyse fine de l'état de la façade avant le ravalement

Y-a-t-il des fissures ? du faïençage ? Le support est-il sain ? Nécessite-t-il un décapage ?

*L'ensemble des réponses à ses questions déterminera non seulement le classement nécessaire du produit de ravalement, mais aussi les étapes préalables nécessaires pour garantir une bonne accroche du revêtement choisi.ñ*

Les conseils à chaque ouvrage

## Les différents enduits à la chaux

### Les chaux hydrauliques

Les Maisons neuves sont quasiment toutes enduites avec des enduits mono-couche projeté à la machine.

#### «Les bonnes pratiques à respecter par l'entreprise»

Les enduits de chaux hydraulique (mono-couche) peuvent être appliqués sur tous les supports classiques à base de béton, de granulats courants, de briques, de béton cellulaire, de parpaings, de pierres ou de moellons.

**Planning** : l'application doit se faire au minimum 28 jours après le montage des maçonneries.

**Planéité** : les maçonneries à base de petits éléments qui vont recevoir l'enduit doivent être conforme au DTU maçonnerie c'est à dire d'une planéité d'ensemble rapportée à la règle de 2mm inférieur à 10mm (inférieur à 5mm pour les bétons cellulaires).

**Epaisseur** : l'épaisseur minimale de l'enduit doit être de 12 à 25mm après

### Les enduits de chaux aérienne

Utiliser essentiellement pour la restauration du patrimoine, la réalisation de joints de pierres ; regardez plutôt les différentes **CHAUX**

Les chaux aériennes de parement sont également utilisées sur des façades propres même fissurées. Une première couche d'enduit mince sera appliquée sur la façade ensuite la pose d'une trame fibrée recouverte et ensuite une troisième couche de finition talochée, qui offre une très belle finition et durable dans le temps, cette technique permet une bonne respiration des murs.

Le plus difficile c'est de trouver l'entreprise qui maîtrise bien cette technique.



## Obligation de l'entreprise face à vos travaux

**Malgré que le plus grand nombre d'entreprises soit** très sérieuses et compétentes, mais avouons qu'il y a un pourcentage non négligeables d'indélicats. Il ne suffit pas seulement d'écouter l'émission de Julien Courbet pour s'en rendre compte.

C'est pourquoi il est vivement conseillé de prendre toutes les précautions d'usages pour réaliser vos travaux, afin d'éviter de subir des problèmes irrémédiables qui durent parfois très longtemps sans compter la perte de temps, les tracas causés par ses travaux qui n'en finissent pas, qui traînent parfois plusieurs années et surtout la perte pécuniaire souvent importante, dont à savoir :

### **Que dit la Loi :**

Elle prévoit l'obligation de **résultats** de l'entreprise en charge des travaux, ainsi, l'entreprise est obligée de terminer les travaux commencés de façon à ce que vous obteniez le résultat souhaité.

**La loi** prévoit également que dans tout contrat ayant pour objet la fourniture d'une prestation de service non immédiate, le professionnel doit indiquer la date limite à laquelle il s'engage à exécuter la prestation, détaillée avec la référence du texte de loi.

**La prestation**, détaillée avec la référence du texte de loi, dans ce fascicule.

**Sanction** : reprise rapide du chantier, remboursement de l'acompte versé, paiement de dommages et intérêts. Procédure en cas de litige, mettez en demeure l'entreprise par courrier recommandé avec accusé de réception.

Sous huitaine, si aucun accord amiable n'a été trouvé, il reste le recours judiciaire. Il faudra saisir le Juge de Proximité ou le Tribunal d'Instance.

Délai pour agir : Le client victime d'un retard de chantier a 5 ans pour agir.

Procédure Simplifiée par Internet:

L'entreprise en charge des travaux tarde à reprendre le chantier ? Litige qui permet d'effectuer l'intégralité des démarches en ligne, depuis l'envoi d'une Mise en Cause gratuite jusqu'à la saisine du Tribunal compétent.

Un bon conseil qui pourra entre autre vous éviter des ennuis, Maîtrisez vos travaux je le précise (encore) si vous êtes sur le point de signer votre devis : donnez 1/3 à la commande, un deuxième tiers avant la finition de vos travaux et le solde à la réception de votre chantier, voir les réserves je vous en parle plus loin.

**Voir articles de lois de la consommation Page 9**

*Mieux vaut savoir avant, que de subir après*

Les conseils à chaque ouvrage

## LE DTU

Le Document Technique Unifié est un document applicable aux marchés de Travaux du bâtiment en France. Il est établi par la « commission Générale de Normalisation du Bâtiment(DTU)» .

Lire le DTU 42,1 des peintures [imperméables](#)

Le DTU, c'est un code de l'application des différents revêtements que doit réaliser l'entreprise et ce sur quoi les experts en bâtiment se serviront pour déterminer la responsabilité ou pas de l'entreprise et déterminera en cas de litige si la garantie décennale fonctionne ou pas.

Les conseils à chaque ouvrage

## **Exigez Les mentions obligatoires sur votre devis**

1-Le nom et l'adresse du client

2-Le nom et l'adresse de l'entreprise qui réalise les travaux

3-la somme globale à payer HT et TTC, en précisant le taux de TVA

4-Les éventuels frais de déplacement

5-Le décompte détaillé( nombre et prix) de chaque prestation et produit\n nécessaire + une indication de la quantité prévue.

6-Le prix de la main-d'œuvre

7-La mention du caractère payant ou gratuit du devis.

8-La durée de validité du devis

9-La date et la signature du devis

10-L'assurance de l'entreprise

11-Les garanties

12-La date de début et de fin de travaux

Les conseils à chaque ouvrage

## Votre devis étudié au prix le plus juste

1. les travaux de façade dépendront de :  
la nature des travaux (nettoyage, ravalement, peinture Décorative ou Imperméable)  
de l'état du support de son matériau (brique, bois, pierre, béton)

2. le coût de la main-d'œuvre, la surface à raveler le revêtement choisi : enduit, peinture extérieure, crépi...

3. l'accessibilité du chantier (prix de l'échafaudage)

4. les assurances et garanties

Le prix au m<sup>2</sup> d'un ravalement de façade est en fonction du type de travaux et de la surface à traiter, de la pose d'un échafaudage, des travaux à exécuter sur les Façades.

La moyenne pour une peinture imperméable I.3 avec pose d'un échafaudage simple comptez environ et suivant les régions entre 50 à 80€ du m<sup>2</sup> pour une peinture décorative, à cela se rajoutera les peintures de boiserie.

Le meilleur moyen d'estimer de façon précise le montant de vos travaux de peinture, c'est de faire faire un devis gratuit et sans engagement par au moins trois entreprises de peinture. Une demande de devis en ligne vous permettra d'effectuer facilement un comparatif et d'opérer votre choix en conséquence. Pour établir votre devis peinture au m<sup>2</sup>, il suffit simplement de multiplier la superficie à repeindre en m<sup>2</sup> par le prix au m<sup>2</sup>.

### **Quel est le prix d'une peinture d'imperméabilisation**

Le prix comprend le fixateur de fond et la peinture d'imperméabilisation

Prix d'application d'une peinture I.1 = 25€/m<sup>2</sup>

Prix d'application d'une peinture I.2 = 31€/m<sup>2</sup>

Prix d'application d'une peinture I.3 = 38 €/m<sup>2</sup>

*Prix d'application d'une peinture I.4 = 44€/m<sup>2</sup>*

Les conseils à chaque ouvrage

## **L'I.T.E ( ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR )**

Quand vous décidez de faire une isolation thermique par l'extérieur, vous devez impérativement choisir une entreprise ayant la mention

[«Qualibat RGE»](#)



Afin d'être sûr de trouver une entreprise non seulement compétente  
Mais qui vous fera bénéficier des [aides d'état](#) en vigueur

Avec les nouvelles exigences de performances thermiques liées à la Réglementation (RT 2012), l'isolation thermique par l'extérieur est une très bonne solution lors des travaux de rénovation en maison individuelle. Elle répond en effet à deux objectifs essentiels en rénovation :

**Améliorer l'isolation thermique et acoustique** en augmentant le confort de la maison et en diminuant sa consommation énergétique.

Par conséquent, avec l'ITE, le patrimoine se trouvera valorisé grâce à une peau isolante et esthétique (sous réserve qu'il n'y ait pas de contraintes architecturales telles que balcons ou loggias par exemple), limitant les déperditions de chaleur par les murs et protégeant contre les aléas climatiques extérieurs.

Les points singuliers à clés à surveiller impérativement lors de la pose d'une isolation afin d'éviter les ennuis irréversibles à l'avenir.

Vous avez une vue en coupe de différentes phases d'exécution.

Les conseils à chaque ouvrage

## **Les Points impératifs que le technicien doit respecter**

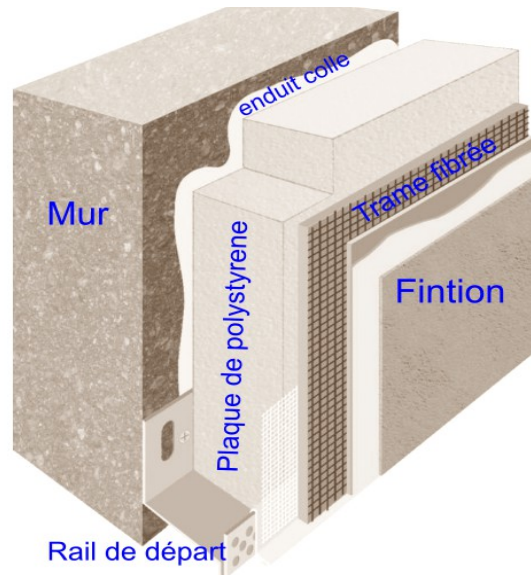
En effet, la pose d'un ITE exige une certaine compétence de la part du Technicien poseur, afin d'éviter dans les années à venir que vous subissiez des désordres esthétiques qui ne sont pas pris en charge par la garantie décennale, microfissures, etc.

Parmi les différents procédés d'isolation existants, bardage, projection d'enduit etc, je vais essentiellement vous parler du plus utilisé sur une maison en rénovation.

Vous verrez en page 24 une vue en coupe de la pose d'un ITE, réalisée avec des panneaux pse (polystyrène), installation en collé chevillé où je vais vous détailler ses points critiques à bien exécuter ainsi que deux vidéos.

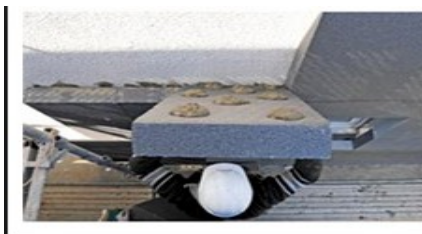
Les conseils à chaque ouvrage

## Les points singulier à bien respecter



Après avoir préparé le support (décontamination et lavage), le technicien pose un rail de départ chevillé avec des chevilles à frapper tous les 30cm environ, chaque rail est relié avec des petites entretoises plastiques de dilatation afin d'éviter des fissurations de l'enduit.

Important également 5 à 6 points de colle par plaque



Ensuite les plaques doivent être collées par des plots de colle 5 à 6 par plaques  
-Le rail de départ doit être posé avec un niveau afin de diminuer les actions de coupes qui doivent être réalisé au fil chaud pour faire des coupes propres

Les conseils à chaque ouvrage

-les plaques sont posées et frappées afin de bien les coller et d'assurer une très bonne planimétrie. Dans les angles doivent être impérativement collées des baguettes d'angles prévues à cet effet ainsi qu'aux entourages de fenêtres, ensuite les plaques sont chevillées avec 8 chevilles au M2



Photos avec baguettes d'angles

Les baguettes d'angle sont posées et recouvertes d'un enduit colle spécial, selon le fabricant.

Une fois l'ensemble posé, il sera appliqué une première couche d'enduit fin

Par dessus, sera posée une trame en fibre, cette trame en fibre sera recouverte

Avec ce même enduit, et 24h après, il pourra être recouvert par une finition talochée à la teinte de votre choix

Je vous ai joint entre autre deux méthodes réalisées avec deux fabricants différents, il y en a d'autres bien sûr mais je ne parle que de ceux que j'ai personnellement utilisé dans mon entreprise.



Les conseils à chaque ouvrage

*2 vidéos de présentation, montrant le détail de la pose d'un I.T.E, réalisées par deux fabricants sérieux, il y en a d'autres, bien sûr, mais j'ai eu l'occasion de travailler avec eux donc je les connais bien.*

### **Procédé STO**

<https://www.youtube.com/watch?v=pa7mwnS4OvM>

### **Procédé Zolpan**

<https://www.youtube.com/watch?v=pa7mwnS4OvM>

### *Prix de pose TTC*

Isolation des murs par l'extérieur	80 à 120€ / m2
Isolation des murs par l'intérieur	20 à 60€ / m2
Isolation des combles perdus	10 à 15€ / m2
Isolation des combles aménageables	45 à 60€ / m2

*Auquel il faudra ajouter l'installation de l'échafaudage*

Les conseils à chaque ouvrage

## RÉPONSE

*Je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles petits conseils*

*[contact@ravalement-isolation-conseils.fr](mailto:contact@ravalement-isolation-conseils.fr)*

*Je vous réponds dans la journée*

*Alain Pittet*



[Alain Pittet](#)